

Mise en ligne du 08-07-2024 jusqu'au 08-09-2024

DELIBERATION DU BUREAU DU 1^{ER} JUILLET 2024 – MORBIHAN HABITAT

Le **01/07/2024 à 16h30**, les membres du Bureau se sont réunis dans les locaux de Morbihan Habitat, 4 boulevard Leclerc à LORIENT, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 21/06/2024.

Membres présents : Mme Hortense LE PAPE M. David ROBO (visio conférence) M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Marie-Hélène HERRY (visio conférence) Mme Yolande HANVIC M. Fabrice LOHER	DELIBERATION N°21.BU-2024-07-01	Groupe n° MH 0052 (ex BSH 19)
	PONTIVY Vélodrome	Acte d'acquisition d'un terrain auprès de la Commune

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la résidence Vélodrome à PONTIVY, Morbihan Habitat doit acquérir un terrain auprès de la commune d'une contenance de 9 934 m². A terme sur cette emprise, 57 logements y seront construits dont 23 logements locatifs sociaux.

L'assiette foncière ci-après désignée est à acquérir :

Vendeur	Cadastre	Superficie cadastrale	Evaluation des Domaines	Prix d'acquisition	Taux de TVA
Commune de PONTIVY	BL n° 529	9 934 m ²	186 000 €	149 010 € soit 15 € le m ² .	/

France Domaine évalue ces assiettes foncières, en date du 11 mars 2024 à 186 000 €, assortie d'une marge d'appréciation de 10 %.

Les frais d'acte de transfert de propriété ainsi que les frais de divisions foncières seront à la charge de Morbihan Habitat.

L'acte d'acquisition sera rédigé par Maître BELLIN, notaire à PONTIVY

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le Bureau émet un avis défavorable quant à l'acquisition de la parcelle BL n°529 moyennant le prix de 149 010 €, et souhaite qu'une renégociation du prix soit réalisée avec la Mairie de Pontivy.

